

Image not found or type unknown



Pension alimentaire a l'étranger

Par **afchard**, le **06/02/2009** à **18:13**

je verse une pension a mon ex qui vie en holland avec ma fille depuis 97.elle a de son coter entamée une procédure en 2000 au tribunal d'ALKMAR (a mon insu) qui aboutie maintenant.je devais déposer les virements sur un compte spécial.que doit-je faire?la sourde oreille et continuer les virements sur son compte,contacter un avocat,ou négocier directement avec elle?

MERCI DE VOTRE AIDE